

ARCHÉOLOGIE EN VAUCLUSE

JOURNAL D'INFORMATION DU SERVICE D'ARCHÉOLOGIE DU DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE

37

DÉCEMBRE 2002

Département
VAUCLUSE

Le plaisir de la découverte

Dans le précédent numéro de ce journal d'information, nous avons développé l'idée que la discipline archéologique, en voie de professionnalisation, devait impérativement évoluer en collaboration avec les amateurs et les associations, au risque de ne plus intéresser ou impliquer son propre public. C'est sur une autre dimension, étroitement liée à l'exercice d'un domaine de la recherche, que nous souhaiterions ici insister : celle du plaisir de la découverte.

L'archéologie a pour objectif principal d'approfondir la perception des sociétés passées, et de fournir à l'historien des éléments de connaissance sur les échanges, la culture matérielle, les techniques, ou l'organisation des communautés humaines anciennes. Toute démarche archéologique se base donc sur un questionnement, qu'une recherche conduite selon une problématique réfléchie vise à résoudre. Il s'agit, en termes plus simples, de répondre à une interrogation préalable, et la fouille, l'étude d'un mobilier ou la prospection constituent les moyens les plus appropriés pour mener à terme cette réflexion.

A priori, toute opération n'aboutit pas à un résultat remarquable, et l'archéologie ne peut prétendre combler toutes les lacunes de notre savoir sur le passé. Toutefois, lorsqu'un apport significatif couronne un effort de recherche, ce but atteint constitue en quelque sorte, une gratification ou une satisfaction. En cela, l'aspect ludique que revêt la fouille pour un amateur passionné, toujours prompt à l'enthousiasme lorsqu'il met au jour des vestiges insoupçonnés, ou la ténacité d'un chercheur spécialisé à approfondir son sujet d'étude, ne sont que les manifestations du moteur essentiel de ce genre de recherche, celui du plaisir à satisfaire une curiosité.

Les acteurs professionnels de l'archéologie sont aujourd'hui soucieux et préoccupés par l'évolution récente de leur discipline. Un cadre législatif nouveau, une application parfois trop rigide et inadaptée de ce dispositif, peuvent susciter des interrogations. A ces incertitudes, s'ajoute une forme de lassitude, qui résulte de la répétition des fouilles conduites dans l'urgence. Le danger devient alors grand d'oublier cette motivation fondamentale, masquée par les problèmes divers liés à l'exécution de leurs missions.

A nouveau, nous semble-t-il, l'apport des amateurs (au sens littéral ceux qui aiment) paraît essentiel dans l'exercice du métier d'archéologue. En effet, ce lien permet de conserver intact la fraîcheur et le dynamisme indispensables, et il permet de mesurer la chance et le privilège qu'ont les acteurs professionnels de la connaissance du patrimoine.

Claude Haut
Président du Département de Vaucluse
Michel Tamisier
Président de la Commission
Culture et Tourisme

Directeur de la publication :
Claude Haut
Journal expédié gratuitement
sur simple demande
Département de Vaucluse
Service d'Archéologie
84909 Avignon cedex 9

Henri, archéologue amateur, heureux de la découverte d'une statuette de bronze

La mort des notables dans l'Empire romain

D'octobre 2001 à février 2002 s'est tenue au Musée archéologique de Lattes (Hérault) une exposition consacrée à l'archéologie funéraire. De très belles pièces sculptées appartenant à des mausolées monumentaux ont été rassemblées à cette occasion. Les mausolées du site de Fourches-Vieilles à Orange y étaient représentés par une grande sphinge, la totalité des grands masques acrotères, un chapiteau, l'urne monumentale qui surmontait l'une des deux constructions, ainsi que le mobilier de deux sépultures à incinération. Notons qu'à l'occasion de cette exposition quelques sculptures ont fait l'objet d'une restauration, dont la grande sphinge incomplète et très fragmentée (38 morceaux) qui a retrouvé sa posture et son inquiétante silhouette de monstre anthropophage. Le catalogue est disponible au musée et la publication des Actes du colloque organisé à cette occasion, est prévue dans le courant de l'année 2003.

Le temps des Gaulois en Provence

Après Martigues, Bibracte et Nice, l'exposition consacrée à la protohistoire provençale est présentée jusqu'au 5 janvier 2003, au musée Saint-Raymond de Toulouse. Rappelons que cette manifestation, qui a permis l'édition d'une remarquable synthèse sur les recherches récentes en la matière, présente un bel ensemble d'objets vaclusiens (sites d'Avignon, Orange, Cavaillon, et Venasque).

Sur la terre comme au ciel

Une évocation des "Jardins d'Occident" a été présentée au Musée national du Moyen Age (Thermes de Cluny à Paris) du 4 juin au 16 septembre 2002. Cette manifestation qui portait sur les jardins d'agrément et leur idéalisation, pour l'essentiel durant les XIV^e-XV^e siècles, a permis de découvrir un certain nombre d'objets exhumés du sous-sol d'Avignon (Hôtel de Brion, Jardins de Benoît XII, place de la Principale). Parmi ces pièces, représentatives du souci d'environnement et du cadre de vie végétal dans la cité papale (pots de fleurs, restes de productions fruitières), on mentionnera par exemple des vases pour nourrir les oiseaux, exhumés près de la ménagerie pontificale. Un catalogue, portant sur les sources historiques, l'iconographie et les éléments matériels liés à ces espaces, a été édité à cette occasion.

1 - Voir article en page 6

Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse Département de Vaucluse

Responsables : D. Carru, E. Morvillez, M. Provost

Lieu : Université d'Avignon,
74 rue Louis Pasteur,
84029 Avignon. Tél. 04 90 16 26 67.
Université Sainte-Marthe, bâtiments neufs,
amphithéâtre 2E07. Le mercredi de 11h à 12 h30.

Mercredi 5 février 2003 : Dominique Carru, *Rites et traditions funéraires de l'Antiquité tardive en Vaucluse*.

Mercredi 19 février 2003 : Patrick de Michele, Francis Chardon, *Etudes en cours sur le sous-sol d'Apt : le théâtre et le centre monumental*.

Mercredi 5 mars 2003 : François Guyonnet, *Méthodologie et résultats des études récentes d'archéologie du bâti en Vaucluse*.

Mercredi 19 mars 2003 : Eric Morvillez, *Pratique du banquet en Gaule romaine : textes et images*.

Mercredi 2 avril 2003 : Dominique Carru : *La villa palatiale de Caumont-sur-Durance, recherches récentes*.

Dates à préciser : Claudine Girardy, Elisabeth Péniisson, *Nouvelles recherches archéologiques autour de la maison de la tour de Vésone (domus des bouquets) à Périgueux*.

Jean-Marc Mignon, *Etat des recherches sur Orange : topographie, habitat, nouvelles études sur le site funéraire de Fourches-Vieilles*.

Tout feu tout sable

Annoncée lors du précédent numéro, l'exposition consacrée aux productions de verreries et à la diffusion de ces produits durant l'Antiquité en Gaule méridionale a donné lieu à la publication d'un important ouvrage, abondamment illustré, sur ce sujet. Cette synthèse aborde les différents thèmes (origine, influences, techniques, typologie) que recouvre l'étude de ce matériel. Parmi les pièces décrites figurent des vases recueillis lors de fouilles vaclusiennes (Avignon, Vaison, Salgnon). On relèvera notamment le mobilier issu du site de Fourches-Vieilles à Orange, dont les dotations complètes des sépultures de l'enclos B ainsi que différentes bouteilles et fioles provenant d'autres tombes. Ces dernières pièces ont fait l'objet d'une restauration confiée à M. De Huescar Garvi.

FOY (Danièle), NENNA (Marie-Dominique) (dir.) - *Tout feu tout sable. Mille ans de verre antique dans le Midi de la France*. - Musée de Marseille - Edisud, 2001, 256 p.

Premiers temps chrétiens en Provence

Une autre exposition thématique, consacrée aux premiers temps chrétiens en Provence et présentée au Musée de l'Arles antique entre septembre 2001 et janvier 2002, a fait l'objet d'une double publication. D'une part, un catalogue exhaustif, évoque, entre autres, l'émergence du christianisme en Vaucluse (sanctuaires de Lioux, épitaphe de Vaison, "baptistère" et marques épiscopales de Venasque, autels d'Apt et de Vaugines). D'autre part, un guide plus condensé, permet d'emprunter un parcours sur les différents sites provençaux témoins de ces temps paléochrétiens.

GUYON (Jean), HEIJMANS (Marc) (dir.) - *D'un monde à l'autre. Naissance d'une Chrétienté en Provence, IV^e-VI^e siècles*. - Ed., Musée de l'Arles Antique, 2001, 244 p.

GUYON (Jean) (dir.) - *Les premiers chrétiens en Provence, guide archéologique*. - Errance, 2001, 144 p.

Abbaye Saint-André de Villeneuve-lès-Avignon

Les communications présentées lors de l'important colloque organisé à l'occasion du millénaire de l'abbaye, sont publiées dans un fort volume, agrémenté de nombreuses illustrations et de textes généraux sur l'histoire de cette fondation. Cet ouvrage essentiel, pour la connaissance des établissements religieux dans notre région, présente ainsi les possessions vaclusiennes de Saint-André (Avignon, Thouzou au Thor, Puyvert et différentes chapelles du Comtat).

BARRUOL (Guy), BACOU (Roséline), GIRARD (Alain) - *L'abbaye Saint-André de Villeneuve-lès-Avignon : histoire, archéologie, rayonnement*. - Alpes de Lumière, 2001, 448 p. (*Cahiers de Salagon*, n°4)

Vient de paraître

Âges du Bronze en Vaucluse, sous la direction de Jacques Buisson-Catil et Joël Vital.
Avignon : Edition Barthélémy & Département de Vaucluse, 2002, 285 p. : ill.

«Avec ce cinquième volume de la série des *Notices d'archéologie vaclusienne*, paraît une nouvelle synthèse sur une période de l'occupation préhistorique de notre département. Cette étude fait suite à celle consacrée au Paléolithique moyen et complète les publications diachroniques portant sur les régions du Vaucluse, la vallée du Calavon ou le Luberon».

Apt Musée de l'Antiquité Immeuble Boyer

Dans le cadre des recherches sur le théâtre antique de la ville d'Apt, entreprises depuis quelques années par le Service départemental d'Archéologie de Vaucluse, la prospection des caves de l'immeuble Boyer a permis de localiser avec précision le grand égout antique de direction est-ouest exploré par Jean Barraol en 1929. Une des caves donne accès à l'extrémité orientale de l'égout de tracé semi circulaire qui reçoit les eaux pluviales de la *cavea* du théâtre, dont la partie médiane a été observée dans les caves du musée, et qui se déverse dans ce grand collecteur.

Celui-ci, haut de 1,85 m et large de 1,25 m, voûté en plein cintre, est bâti en petits moellons réguliers liés au mortier de chaux. Les parois de la voûte sont couvertes d'un béton banché. Son fil d'eau est à la cote 217, 02 NGF soit à 2,85 m sous le niveau de circulation de l'*orchestra* et à 4 m environ au-dessus du fil d'eau du Calavon (valeur actuelle 213 NGF) dans lequel il se jette. On peut suivre son développement sur une vingtaine de mètres vers l'est ou la voûte s'est effondrée et sur au moins 50 m vers l'ouest. Mais on ne saurait dire si il était limité à l'emprise du théâtre ou s'il s'étendait au-delà, drainant les eaux usées de la cité antique.

Il reçoit les eaux d'au moins deux égouts secondaires et, sans aucun doute, les eaux pluviales de l'autre extrémité de l'égout de la *cavea*. Le raccordement entre ce point et le collecteur est réalisé à l'est à l'aide d'un bloc monolithe remarquablement ajusté aux parois du grand égout, ce qui invite à penser que celui-ci est contemporain de la construction du théâtre. Il est obstrué aux trois quarts de sa hauteur. Deux sondages ont été effectués : l'un à la jonction orientale où le matériel céramique recueilli s'échelonne de la fin du III^e siècle au V^e siècle ; l'autre 25 m plus à l'ouest, à la base d'un déversoir, livrant de la céramique du III^e siècle.

L'interruption de l'entretien du grand collecteur, se situe à la fin du III^e siècle, mais la présence de tessons de céramique du V^e siècle (DSP) témoigne de sa lente obturation.

Apt Musée de l'Antiquité Immeuble Bodet

Dans la cave de l'immeuble Bodet, sis immédiatement à l'est du musée, ont été découverts deux puissants murs rayonnants appartenant à la structure périphérique de la *cavea*.

En 1966 et 1967 Guy Barraol et André Dumoulin, avaient mis au jour, sous le musée, d'importants vestiges de la partie basse de la *cavea* : quelques gradins reposant sur le premier *moenianum* contenu par une galerie semi circulaire, puis un massif concentrique plein, au-delà duquel on ne savait rien.

Les murs de la cave Bodet, de 1,35 m de large, sont constitués de moellons réguliers liés au mortier de chaux, avec des joints soulignés au fer. Ces murs sont limités vers l'extérieur par un puissant massif en grand appareil. Nous voyons là, pour la première fois, l'articulation entre les éléments périphériques du monument et ses structures médianes. Un sol de circulation ancien, sur lequel reposait un pan de mur en adobes effondré, a été identifié entre ces murs. Le niveau du sol est très bas (218, 83 NGF), au regard des niveaux de circulation de la partie méridionale du théâtre (220 NGF). Le matériel recueilli situe ce sol au début du I^{er} siècle.



Vaucluse

Un projet de déviation de la route départementale 27, quartier des Clos, a donné lieu à une série de diagnostics préalables au début de l'année 2001. L'emprise routière retenue longe un vaste site d'habitat antique (4500 m² d'épandages) et ne concerne que la limite nord de cet établissement. Les sondages, suivis d'un décapage extensif, ont reconnu l'extrémité de deux bâtiments parallèles, s'organisant de part et d'autre d'une cour. Les constructions très arasées, placées au sommet d'un relief de grès sableux, ne conservaient qu'une ou deux assises de fondation, les sols ayant été emportés par les charruages. Deux fonds de bassins en béton de tuileau renforcés de boudins périphériques, ainsi qu'un sol de mortier blanc, avaient été préservés.

Le plan très partiel de ces constructions a néanmoins pu être dressé, grâce à une reconnaissance des tranchées de récupération et des tronçons de murs conservés. Une partie agricole, liée sans doute à la viticulture (bassins de fouflage avec bonde d'écoulement) peut être suggérée. Le mobilier recueilli dans les couches superficielles labourées comprend de nombreux fragments de *dolia*, et des céramiques des I^{er}-II^e siècles de notre ère (Dressel 20 et gauloise 4, sig. gauloise, Drag. 33 et 37). Pourtant, les ramassages effectués en dehors de la fouille font songer à une fréquentation du site jusqu'au V^e siècle (DSP, amphores et sig. africaines C et D). A noter également, qu'à une centaine de mètres plus au sud, André Dumoulin avait fouillé dans les années cinquante une importante nécropole à incinération, comptant plus d'une vingtaine de tombes en amphore ou en cuve. Des verreries, des lampes et un mobilier métallique avaient été recueillis et sont rentrés à cette époque au musée de Cavaillon. Une parfaite covisibilité existe entre les deux sites contemporains, et il est donc tentant de supposer que le lieu d'élection des sépultures avait été choisi en fonction du paysage qui s'offrait à la vue depuis l'habitat.

Apt (ci-dessus)
le collecteur est-ouest

SITES



Avignon

Eglise Saint-Didier Inventaire archéologique

Au mois de juin 2001, la Conservation du Palais du Roure a remis en dépôt, à la paroisse Saint-Didier d'Avignon, le mobilier archéologique issu des fouilles entreprises dans le chœur de l'église Saint-Didier en 1972-1973, sous la direction de Monsieur Sylvain Gagnière.

A la demande de Monsieur l'abbé Daniel Brehier, curé, le Service départemental d'Archéologie a dressé un inventaire détaillé de ce dépôt, dans le courant du mois d'août.

Dans l'article qu'il consacra au tombeau du cardinal de Déaux, Sylvain Gagnière évoquait brièvement ces fouilles : « Les fouilles de sauvetage que nous avons entreprises dans le chœur, peu après la découverte du tombeau, sont venues confirmer dans leur ensemble les détails historiques consignés ci-dessus.

Le caveau utilisé en 1678 pour recevoir les restes des deux cardinaux fut retrouvé sous une épaisseur de terre de 80 cm environ, à l'emplacement indiqué par la dalle sépulcrale, au centre même de l'abside. Long de 2 m et large de 75 cm, il était partagé en deux parties inégales par une dalle transversale placée de champ. La partie occidentale, réservée au cardinal de Déaux, ne contenait plus que des gravats et des fragments de bois et quelques os brisés. Par contre, la partie orientale, occupée par les restes de Jean de Blauzac, apparaissait intacte et encore recouverte de sa dalle de fermeture.

La fouille méticuleuse de ces sépultures, effectuée avec le concours de Mlle Barnicaud, a fait l'objet d'un rapport circonstancié qui n'aurait pu trouver place dans ces pages et qui sera publié ultérieurement. »

Nous n'avons pas, hélas, trouvé trace d'une publication de ce rapport probablement resté inédit ; reste l'espoir qu'il soit retrouvé au cours d'un dépouillement des archives de M. Gagnière.

Les détails historiques confirmés par les travaux portaient sur les transformations opérées dans le chœur, qui affectèrent le monument funéraire du cardinal de Déaux dès le dernier quart du XVII^e siècle. En 1676 les chanoines de la collégiale Saint-Didier entreprirent d'habiller les parois de l'abside de hautes boiseries dorées. Cet aménagement causa la destruction partielle de l'enfeu, par bûchage des parties en ressaut sur le parement du mur. La dépouille du défunt fut exhumée, placée dans une caisse et transférée dans un caveau situé au milieu du chœur, où reposait déjà le neveu de Bertrand de Déaux, Jean de Blauzac († 1379) dont la dépouille fut également réduite et déposée dans une seconde caisse. Le gisant du cardinal de Déaux fut déplacé dans le chœur.

La réfection du dallage du chœur en 1777, laissa intacte ce caveau central, les autres sépultures qui se trouvaient dans l'espace du chœur furent en revanche transférées et les caveaux comblés.

La tourmente révolutionnaire n'affecta probablement pas l'enfeu, masqué par les boiseries.

Le gisant fut quant à lui brisé, ses morceaux dispersés et la sépulture fut profanée. Celle de Jean de Blauzac échappa à la profanation.

Le mobilier archéologique inventorié comprend de nombreux débris de l'enfeu, en pierre de Pernes sculptée et peinte dont certains peuvent être assurément



replacés sur le monument, telle l'aile de l'un des quatre anges qui élèvent l'âme du défunt.

D'autres fragments, en molasse burdigalienne, se rapportent aux parties latérales de l'enfeu.

Certains éléments de décor architectural, sculptés en pierre fine de Pernes et dorés pourraient appartenir à la colonne eucharistique attestée par les sources et dont l'arrachement est encore perceptible sur la paroi de l'abside, à l'est de l'enfeu.

Des fragments de gypse, certainement étrangers au tombeau du cardinal, constitueraient peut-être les seuls témoins d'un mobilier liturgique antérieur aux modifications du XVII^e siècle¹. D'autres vestiges demeurent énigmatiques, une masse d'argile crue, des éponges qui ont pu servir dans le traitement de la dépouille mortelle. Mais en l'absence du rapport de fouille et des observations de M. Gagnière, il est mal aisé de se prononcer plus avant.

Des restes osseux, un crâne humain et les linges qui enveloppaient les restes du cardinal de Blauzac, des fragments de bois, des clous et autres ferrures, quelques tessons de céramique et de verre complètent ce dépôt, conformément aux brèves indications portées dans l'article cité plus haut.

Le topographe du Service d'archéologie, Francis Chardon, avait déjà entamé un relevé précis du monument funéraire qui sera prochainement complété. Enfin un relevé architectural de l'église est en cours.

notes

- 1 - Le Tombeau du cardinal Bertrand de Déaux à l'église Saint-Didier d'Avignon, dans *Etudes Vauclusiennes*, 1977, XVII, p.1-10.
- 2 - Le masque en albâtre, identifié par M. Gagnière, figure au catalogue des entrées du musée Calvet, avec la mention : « ...Ce fragment d'albâtre a été détérioré en 1859 à Avignon, dans l'église Saint-Didier...Donné en en 1859 par MM les fabriciens de la susdite église. »
- 3 - Voir, pour exemple l'autel en plâtre de Notre-Dame du Bourg (XIV^e - XV^e siècle)



Pernes-les-Fontaines

Chapelle des Pénitents blancs

A la demande de la municipalité de Pernes-les-Fontaines, le Service départemental d'Archéologie est intervenu, dans le cadre de la restauration de la chapelle des Pénitents blancs, rue Emile Zola. Deux grandes phases de construction ont été identifiées : un rempart et une chapelle à l'intérieur de laquelle se sont succédé de multiples aménagements.

Dans un premier temps, deux tronçons des remparts de la ville, construits à la fin du XIV^e siècle, sont apparus sur le côté nord et dans le chœur. Ce rempart, percé d'ouvertures de défense, protégeait le prieuré Saint-Pierre et son église, situés dans l'angle sud-ouest de Pernes. Deux tours avaient été aménagées dans la courtine. L'une dans la perspective de la Porte de Villeneuve, la seconde dans celle de la route d'Avignon. Il ne subsiste de l'ensemble du prieuré qu'une porte identifiée au porche d'entrée, encore visible rue Saint-Pierre. Un texte de 1417, indique que cette fondation, dotée d'un jardin, abritait une communauté de religieux.

Dans un second temps (1570), l'église San Peyre est donnée par l'évêque de Carpentras, Paul Sadolet, à la confrérie des Pénitents blancs qui entreprend à son emplacement la construction d'une chapelle, placée sous le vocable de Notre-Dame-de-Pitié. Cette confrérie aurait été primitivement établie, le 29 octobre 1566, dans une maison du Planet des Meuniers.

Une portion du rempart au nord fut abattue pour construire la chapelle de plan rectangulaire, couverte d'une voûte en berceau brisé soulignée par une corniche moulurée. La tour nord fut transformée en chapelle latérale, la seconde fut murée et détruite. Une fenêtre en façade et deux oculi ouverts postérieurement au sud donnaient le jour à la chapelle. Un autel surmonté d'une niche encadrée d'un décor de stuc fut placé dans le chœur.

A partir du XVII^e siècle, plusieurs remaniements sont opérés. La voûte est reconstruite et la corniche bûchée. Une sacristie est édifée au sud et deux chapelles latérales sont aménagées de part et d'autre de l'entrée.

Elle reçoivent chacune un décor identique formé d'un autel à retable et d'une table de communion en pierre sculptée. Le chœur agrandi et couvert d'une vaste coupole reçoit, un large retable à colonnes et fronton. Dans la nef, deux niches à décor sculpté se font face. Durant le XVIII^e siècle, comme en témoignent les livres de compte retrouvés au presbytère, les confrères consacrent une large part de leurs revenus à l'entretien de l'édifice. La dépense la plus importante est consacrée au sol du chœur pavé de marbre, encore visible aujourd'hui, par le marbrier avignonnais Mazetti.

Son travail ne donna toutefois pas satisfaction aux confrères qui lui intentèrent un procès.

La confrérie est supprimée en 1792 ; la chapelle et le jardin attenant sont confisqués et vendus comme bien national le 20 avril 1795. Cependant, le bâtiment et son mobilier demeurent intacts. En 1815, la confrérie est reconstituée et le premier acte des confrères est le rachat de leur chapelle puis celui du jardin. Une tribune est élevée peu après au-dessus de la porte principale, elle s'appuyait sur des colonnes aujourd'hui en remploi sous l'arc triomphal.

La dernière trace de la confrérie des Pénitents blancs de Pernes date du 5 mars 1929. Ce jour-là, l'abbé Cunier, curé de la paroisse, réunit au presbytère treize de ses paroissiens, membres, soit du conseil paroissial, soit de la confrérie pour s'entretenir avec eux de la chapelle qui menace ruine. Or rien n'est entrepris et la coupole s'effondre une nuit de 1936.

Vers 1950, le bâtiment à l'abandon est transformé en salle paroissiale. Le mobilier est alors vandalisé, la tribune est détruite. Quelques vestiges du décor ont été retrouvés lors des travaux et deux chapiteaux du retable du chœur sont conservés à l'église.

On notera enfin que la cloche qui surmonte la façade porte la date de 1622.



Orange

Le théâtre et le temple

Depuis 1997 un programme collectif de recherches sur la colline Saint-Eutrope à Orange, associant des chercheurs d'Orange, du Service départemental d'archéologie de Vaucluse, de l'Université d'Aix-en-Provence et de l'Institut de recherches sur l'architecture antique (UPR 5500 du CNRS), est consacré à la poursuite des études monumentales conduites antérieurement par Caristie, Formigé et Amy. Le but de ces nouveaux travaux n'est pas seulement de mieux comprendre les édifices eux-mêmes, mais aussi les relations qu'ils entretiennent entre eux et avec le reste de la cité antique. Dans un premier temps et compte tenu de l'urgence des travaux de conservation à engager pour maintenir en l'état les vestiges, l'essentiel des efforts s'est concentré sur le théâtre et le grand temple bordé de son péribole en hémicycle.

Le théâtre

Comme en 1999 et 2000, le travail a porté d'une part sur le relevé du monument lui-même, d'autre part sur l'ensemble de l'ornementation architecturale en marbre conservé dans le dépôt archéologique.

Le relevé général de la *cavea* en quatre plans distincts correspondant à chacun des quatre niveaux de circulation à l'intérieur de cette partie du monument a été poursuivi. Simultanément, l'étude a plus particulièrement abordé la question de l'auvent de scène. Ce travail a pour objectif de relever précisément l'état actuel, en plan, en coupe et en élévation, du secteur compris entre le sommet du front de scène, la face méridionale du mur arrière du bâtiment de scène et les *parascaenium*. En effet, le théâtre d'Orange est, avec celui d'Aspendos et celui de Bosra, l'un des rares théâtres romains qui ait conservé des traces de l'auvent qui couvrait son front de scène et son estrade. Cette couverture a été détruite par un incendie qui a fortement rubéfié la partie sommitale du bâtiment de scène. Il n'en demeure que le négatif : une série de grands encastresments rectangulaires ménagés au sommet du mur septentrional du *postscaenium* pour recevoir la charpente ; des traces du lit supérieur pentu du sommet du mur de scène ; une rainure qui parcourt les retours du mur de scène vers la *cavea* à l'emplacement où l'on restitue le contact de la toiture et des parois ; des ouvertures, enfin, qui dans ces murs devaient donner accès aux combles. La combinaison de ces éléments remet en cause la restitution, avancée par A. Caristie, d'un auvent utilisant des fermes triangulaires. Elle conduit plutôt à restituer un « cadre » en forme de parallélogramme dans lequel s'inscrivait la charpente. Une telle hypothèse semble confirmée par les représentations d'auvents de scène portées par un modèle de scène conservé à Rome, au Musée des Thermes (inv. 247) et par le relief représentant une scène de théâtre et une course de char trouvé à Castel S. Elia.

Parallèlement se poursuit, depuis 1999, l'étude du décor architectural en marbre d'Orange. Pour l'heure, les chapiteaux et les pièces d'entablements ont été mis en séries. La méthode a consisté à regrouper, dans le dépôt, les fragments de chaque série et à établir un inventaire dans lequel figurent la description de chaque groupe, les numéros des blocs qui le composent et la provenance de chacun d'eux. Trente et une séries d'architraves, dix de frises et douze de corniches ont été distinguées. Les séries d'architraves répertoriées regroupent vingt-huit séries d'architraves de placage composées de deux ou trois fascies, dont les moulures peuvent être soit lisses soit ornées, ainsi que trois séries d'architraves libres. Dix séries de frises ont été répertoriées ; huit d'entre elles sont des frises de placages à rinceaux ; une est ornée de godrons et la dernière est solidaire d'une corniche. Enfin parmi les douze séries de corniches reconnues on observe quatre séries de corniches modillonnaires corinthiennes et huit séries de corniches non modillonnaires.

Le grand nombre de pièces d'entablement conservées, la variété et la singularité de certains profils et de certains ornements invitent à une étude exhaustive des formes qui ne pourra se poursuivre qu'à partir d'un dossier graphique complet et qui seul permettra de replacer l'ornementation en marbre d'Orange dans l'évolution du décor architectural provincial.

Le temple

Il convient de rappeler que depuis 1997, trois états architecturaux différents, en chronologie relative, ont été identifiés dans ce secteur.

Le premier état est représenté par deux grands murs parallèles liés à l'est à un seul et même mur perpendiculaire, construits en petit appareil et liés par un mortier de couleur jaune, qui traversent le site d'est en ouest et par un massif de maçonnerie qui a été sectionné par la construction du mur oriental du *podium* du temple.

Du deuxième état, ne sont conservés qu'un énorme mur, très épais, qui recouvre en partie les deux murs parallèles du premier état et qui forme deux grandes absides dont les fondations, construites en mortier de couleur rose, traversent également le site d'est en ouest et des murets perpendiculaires qui épaulent le mur aux trois absides. La composition d'ensemble calée sur l'axe des vestiges de l'état postérieur nous a permis de suggérer qu'une troisième abside, actuellement sous la rue et le restaurant «Le Gaulois» complétait la série. La fonction du monument auquel ont appartenu ces absides reste inconnue.

Les vestiges du troisième état sont les plus nombreux, les mieux conservés et les seuls auxquels nous pouvons attribuer une fonction précise : un grand sanctuaire dynastique composé d'un temple implanté au milieu d'une esplanade dallée et entouré par une galerie surélevée et précédée au nord par une série de fontaines donnant sur le *forum*. Cet ensemble là est construit à l'aide d'un liant jaunâtre plus compact que le mortier jaune de l'état 1.

Dès le début de nos recherches, nous avons tenté de découvrir des lambeaux de stratigraphies en place en relation avec les différents états architecturaux identifiés, mais le creusement de caves médiévales et modernes, l'importance des fouilles antérieures conduites par nos prédécesseurs et les perturbations opérées par les entreprises chargées des restaurations ont considérablement réduit notre marge de manœuvre. La récente investigation sous quelques dalles de la cour du temple, en 2000, ne nous a offert que des couches de remblais stériles et notre espoir s'est alors porté vers la zone de l'embranchement du grand temple où, apparemment, aucune fouille récente n'a été conduite.

En 2001, les études ont porté sur la périphérie de l'hémicycle qui limite la cour et entoure le temple. Elles ont permis de compléter le plan de l'ensemble de la cour et de mieux comprendre les techniques de construction de ce mur périphérique qui supportait une galerie haute. À l'emplacement de l'une des alvéoles qui contenait la pile de grand appareil qui elle-même supportait l'une des colonnes de la galerie haute, a été mis au jour un puits médiéval qui a été fouillé sur plus de 4 m de profondeur et qui contenait un remblai homogène dans lequel a été recueilli un très important lot de céramiques émaillées du XIV^e siècle totalement nouveau pour l'archéologie orangeoise mais déjà connu en Avignon et à Aix-en-Provence. Les recherches se poursuivent en 2002 par l'étude du temple lui-même.

La Tourne

Le quartier de La Tourne, au sud ouest de l'agglomération orangeoise, tient son nom d'une tour du rempart antique demeurée en élévation jusqu'à la fin du Moyen Âge, et sans doute encore visible au début du XVII^e siècle. Jusqu'à une date récente, de grands terrains étaient restés vierges de toute construction, semble-t-il depuis la fin de l'Antiquité, date à laquelle l'agglomération antique s'était fortement rétractée.

Plusieurs diagnostics archéologiques y ont révélé la présence de vestiges antiques bien conservés d'un quartier d'habitation densément occupé, implanté entre le rempart à l'ouest et la voie d'Agrippa (actuelle rue Saint Clément) à l'est.

De nouveaux sondages, entrepris au printemps 2001, préalablement à la réalisation d'une construction ont confirmé les observations déjà effectuées dans ce quartier et l'un d'entre eux, implanté contre le parement interne du rempart, en a suscité de nouvelles :

- la présence dans cette zone de traces d'habitation antérieures à la construction du rempart, caractérisées par des sols en terre battue, des murs de moellons sans liant de mortier et du mobilier céramique de la seconde moitié du I^{er} siècle avant J.-C. Les structures sont très nettement interrompues par la tranchée de fondation du rempart.

- une succession de niveaux et de couches correspondant à la construction du rempart.

Des niveaux relatifs à une bande de passage, sans doute piéton, longeant le pied de la courtine ont également été identifiés. Le passage fut par la suite couvert d'un épais remblai contenant un mobilier céramique de la fin du I^{er} siècle après J.-C. et du début du II^e siècle, et un lot important de fragments d'enduits peints, sans doute rejetés à la suite de travaux de démolition d'une habitation proche.

L'occupation ancienne du versant ouest de la colline Saint-Eutrope se confirme. La brièveté d'utilisation du rempart, construit dans les dernières décennies du I^{er} siècle avant J.-C. et déjà annexé aux habitations à la fin du siècle suivant est constatée au quartier de la Tourne, (comme au Mas des Thermes et à l'emplacement des établissements G. Mille).

Rue Saint-Clément

Des sondages ont été pratiqués à l'extérieur du rempart romain sur des terrains non bâtis depuis la fin de l'Antiquité et récemment occupés par une exploitation horticole.

Les objectifs de ces sondages étaient triples : d'une part dégager d'éventuels aménagements défensifs à la périphérie extérieure de l'enceinte, d'autre part vérifier l'existence dans cette zone d'une nécropole antique, et repérer enfin la bordure de la voie d'Agrippa que l'on situe traditionnellement sous l'actuelle rue Saint-Clément.

Or le terrain à proximité du rempart n'a pas révélé de véritable aménagement et l'encombrement de la bande de terrain susceptible de receler les vestiges d'une zone de nécropole a empêché tout sondage.

En revanche il a été possible de suivre la bordure de la



chaussée dallée de la voie d'Agrippa, et de préciser sa direction qui correspond à celle donnée par les vestiges de la Porte de Roquemaure, étudiés et relevés par J. Formigé, et diffère un peu de celle de l'actuelle rue Saint-Clément. La lecture des vestiges autorise la restitution d'un portique en bordure de la voie, surprenant à l'extérieur de la ville.

Un dernier sondage, éloigné de l'enceinte, de la voie et de l'éventuelle zone de nécropole a révélé, contre toute attente, les vestiges d'un habitat : une petite pièce au sol de béton de tuileau, une partie d'une seconde pièce très comparable. La présence de fragments d'enduits peints, d'un égoût et de céramique qui attestent une habitation dans cette zone pourtant extra-muros. Le matériel céramique recueilli situe sa construction au début du I^{er} siècle après J.-C. et son abandon au début du II^e siècle au plus tard. Des traces ténues de sépultures dans les ruines très arasées de la construction, datent sans doute dans des premières décennies du II^e siècle.

Mur des Arceaux Pontillac

Ce grand mur romain, qui formait vraisemblablement la clôture occidentale du *forum* de la ville antique est conservé sur une hauteur de 12 m et sur une longueur 16 m, pour la partie visible et se prolonge sans doute sur plus de 50 m dans les bâtiments adjacents. Il présente un parement externe bien conservé, de petit appareil avec quelques inclusions de blocs de grand appareil qui soulignent son ornementation très sobre : au niveau bas une succession de pilastres supportant un entablement et enserrant de grandes arcatures aveugles, au niveau supérieur de simples pilastres. Le couronnement du mur est détruit, mais la description que nous en donne J. de La Pise au début du XVII^e siècle, engage à restituer un entablement et une succession d'arcatures aveugles à l'imitation du niveau bas. Son parement interne est beaucoup moins bien conservé : endommagé par le scellement des poutres et chevrons et le percement des placards et niches des constructions qui lui ont été adossées au cours des siècles.

En 1994, un premier travail d'analyse du parement et la réalisation d'un sondage au pied du mur avaient permis de déterminer l'organisation globale du décor architectural du mur.

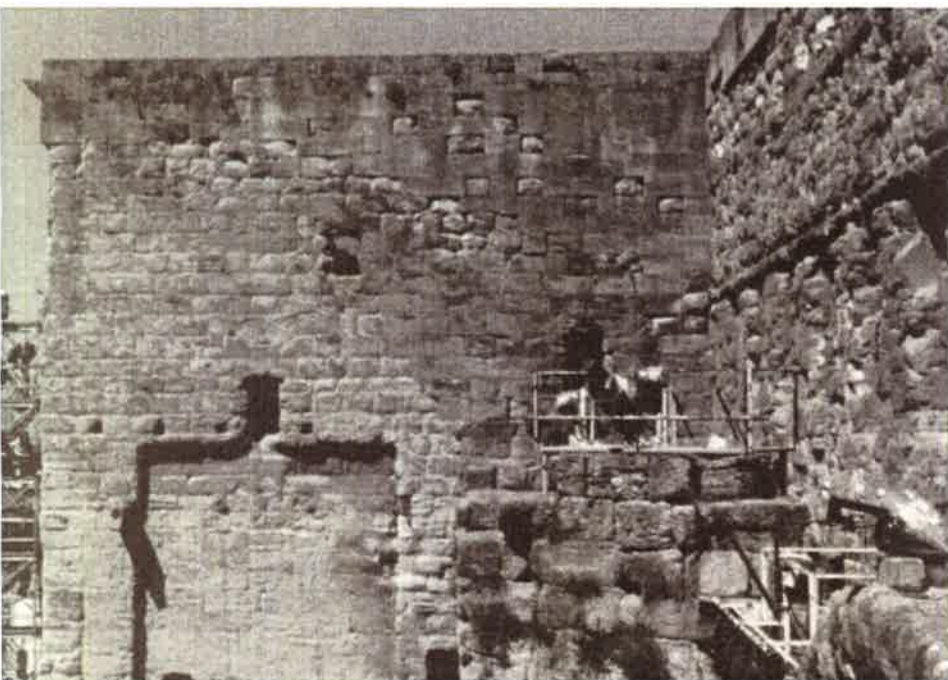
À l'automne 2001, lors de travaux de consolidation, un échafaudage a été mis en place, donnant accès aux parties hautes du mur. Ainsi il apparaît que le parement du mur réalisé en petit appareil était rythmé au niveau bas par une série de pilastres ou colonnes supportant un entablement, réalisés en grand appareil saillant. Il ne reste plus de blocs de cet ordre monumental saillant, mais les empreintes de leur face arrière sont très nettement lisibles. Entre les pilastres ou colonnes le mur était percé de grandes niches rectangulaires qui devaient abriter des statues dont des traces de fixation ont été repérées au fond des niches. Enfin, les faces de parement des grands blocs qui formaient le linteau des niches, eux-mêmes surmontés d'un arc de décharge, conservent les traces (trous de fixation) de grandes lettres, sans doute de bronze, d'une inscription monumentale donnant probablement le nom du personnage représenté.

Au niveau supérieur, le parement du mur est mieux conservé. Il s'orne de pilastres légèrement saillants, très abîmés, et d'arcs de décharge. Son couronnement a disparu.

Ce parement interne du mur du *forum* n'était sans doute pas exposé aux intempéries mais protégé par une galerie au niveau bas, comme peut-être au second niveau.

Le sondage réalisé en 1994 et son prolongement vers l'est, entrepris cet automne, visaient à dégager les traces de la colonnade qui devait supporter cette galerie ou ces galeries. Malheureusement, des destructions très importantes du XVI^e ou XVII^e siècle ont entraîné la disparition presque complète des vestiges antiques dans ce secteur. Un indice nous est toutefois fourni par la présence d'une fondation linéaire, perpendiculaire au mur des arceaux Pontillac, et qui se prolonge sur une longueur de 8,30 m environ qui pourrait correspondre à la largeur de la galerie qui longeait le mur du *forum*.

1 - Orange, partie sud est de l'hémicycle qui limite la cour dallée et entoure le grand temple : fondation en grand appareil
2 - Orange, théâtre antique : partie haute du mur de scène





Caumont sur Durance

Saint-Symphorien

Révéle à la fin de l'année 1998, lors de l'évaluation archéologique d'un projet de lotissement, un vaste jardin jouxtant un important domaine résidentiel gallo-romain a fait l'objet durant l'été 2001 d'un programme de recherche exhaustif et pluridisciplinaire, conduit par le Service départemental d'Archéologie et associant les compétences du Ministère de la Culture, de l'Université d'Avignon, de l'École du Louvre et de l'Afan. Les résultats obtenus, et la nature assez exceptionnelle du site, ont conduit à ajourner le projet immobilier envisagé, et ont incité, à l'initiative du Service régional de l'Archéologie, la commune à acquérir les terrains concernés. Une valorisation de ce jardin par la création d'un parc archéologique devrait donc aboutir prochainement, assurant la conservation totale des vestiges et permettant une présentation publique partielle des éléments les plus remarquables.

L'habitat proprement dit, qui occupe les versants d'un petit relief dominant les berges de la Durance et qui se place à mi-distance d'Avignon et Cavaillon, en bordure de la voie romaine, n'a pas donné lieu à de nouvelles recherches. Cette villa, signalée depuis le milieu du XIX^e siècle par la découverte d'une statue de marbre (Vénus de Caumont, copie romaine d'une œuvre attique), de mosaïques en pâte de verre, de plaques campana (revêtements de terre-cuite à décors figurés), est aujourd'hui presque totalement recouverte par des maisons récentes. Les opérations ponctuelles effectuées lors de leurs implantations, n'ont pas permis de saisir le plan de l'ensemble de l'habitat, mais ont confirmé le luxe et la nature résidentielle de ce domaine (deux équipements balnéaires, pièces à décor peints, pas d'espace reconstruit à vocation agricole). Adossée à la pente, la villa est construite sur des terrasses successives, qui subsistent dans le parcellaire actuel. On discerne encore des murs antiques de soutènement, dont certains, munis d'exèdres ou de piliers saillants, se développent sur trois mètres d'élévation et sur une longueur de 45 m.

La fouille a porté sur une terrasse mitoyenne, s'étendant hors de la zone bâtie, placée en contrebas de la villa. Ce terrain, qui ne formait encore récemment qu'un vaste champ, avait conservé l'organisation et la planimétrie originelle d'époque antique. Il s'agit d'une parcelle parfaitement rectangulaire de 140,6 m de longueur (axe nord-sud) sur 83,5 m de largeur, établie et nivelée en bas de pente, immédiatement au-dessus du cours de la Durance. Sa création a nécessité un remblaiement des parties basses du sol naturel (à l'est et au sud), et inversement un creusement dans la partie amont de la pente.

Cet espace était clôturé par un mur périmétral, subsistant aujourd'hui en élévation sur les côtés oriental et méridional, où il assure toujours le soutènement de la terrasse. La fouille a permis de dégager les deux autres côtés,

enfouis sous le colluvionnement d'abandon. La bordure ouest a notamment fait l'objet d'une étude précise : cette limite, jouxtant l'habitat et établie dans le talus du relief, a été décapée sur toute sa longueur. Le mur possède ici un dispositif architectural particulier, avec une double fonction de soutènement d'une part, et de décor d'autre part (monumentalisation de la perspective, inscrite au premier plan des abords du domaine). Il est pourvu d'une série d'alcôves ou niches circulaires, d'un diamètre de 3,32 m, creusées à l'intérieur du talus à intervalles réguliers de 18,65 m. Ces exèdres, ouvertes vers l'intérieur du jardin, alternent avec des contreforts également circulaires (diamètre intérieur 2,28 m), aveugles et murés en façade, construits sur la tête du talus, et donc fondés à un niveau supérieur. A partir de ce parti originel d'aménagement, plusieurs réfections de la ceinture du jardin et quelques constructions intérieures se sont par la suite surimposées. Le premier état correspond donc à l'implantation du jardin et de sa clôture. Celle-ci est élevée par un mur entièrement bâti en maçonnerie réticulée. Ce mur, mal fondé, notamment au pied du talus ouest, s'est effondré rapidement malgré la présence des contreforts. Des pans entiers de son élévation totale (3,15 mètres au moins, non sommée de chaperon) se sont abattus à plat, parement en *opus reticulatum* couché face contre le sol. Ailleurs, du côté nord, ce même mur présente un gîte important dû à la poussée des terres accumulées sur son revers. Cet état n'a pu être daté précisément, faute de mobilier significatif dans les tranchées de fondation. Nous sommes enclins toutefois, sur la base de considérations d'ordre architectural, à lui assigner une datation haute, qu'il faut placer dans le dernier tiers du I^{er} siècle avant J.-C.

C'est probablement à ce premier état augustéen qu'appartient un grand bassin, construit au centre de l'espace et traversant la largeur du jardin (rien n'assure qu'il soit exactement contemporain, mais sa création ne saurait être postérieure au changement d'ère). Ce bassin se développe sur une longueur hors oeuvre de 66,05 m, mais est proportionnellement étroit (4,58 m). Il était pourvu d'une margelle de dalles aboutées, d'un épais revêtement intérieur de tuileau lissé et peint, et enfin d'un sol carrelé en *opus spicatum* (briquettes disposées sur leur tranche en chevron) couvrant une surface de 202 m². L'analyse de la construction de ce remarquable plan d'eau a mis en évidence des techniques de maçonneries qui témoignent d'une expérience ou d'un savoir-faire importé (de même que l'appareil réticulé des murs environnants) : les constructeurs ont tout d'abord

coulé en tranchée le pourtour du bassin, en formant, en quelque sorte, une paroi moulée. Les tranchées sont comblées d'un mortier massif ennoyé d'éclats calcaires. Des réservations avait été prévues à ce stade de la construction (harpes ou échancrures verticales aménagées vers l'intérieur du bassin). La terre naturelle comblant l'intérieur de la forme ainsi délimitée est ensuite évidée, puis la chape du sol est coulée. Une murette de minces pierres plates est plaquée contre les parois internes, et s'accroche, par des éléments disposés en boutisse, dans les échancrures qui constituent des raidisseurs. Ce plaquage de lauses horizontales possède de larges joints, permettant une meilleure adhérence au mortier de tuileau qui revêt enfin l'intérieur des parois. Le système d'alimentation en eau n'a pas été reconnu. Une source coule à proximité, et il est probable qu'elle concourait au renouvellement du volume retenu, proche de 280 m³, sans lui suffire totalement. L'approvisionnement pouvait être multiple : eaux de pluie et de ruissellement captées, voire pompage dans une dérivation de la rivière voisine. L'évacuation était assurée, à l'extrémité orientale, par une bonde horizontale s'écoulant dans un égout. Un drain latéral, parallèle au côté nord, permettait d'assainir le sous-sol et d'abaisser le niveau de la nappe phréatique, écartant ainsi tout risque de soulèvement du bassin lors d'une éventuelle vidange.

Ce bassin possède une fonction ornementale évidente, par son traitement ou son décor, et par sa position axiale dans la ligne de perspective du jardin. Il n'est toutefois pas exclu qu'il n'ait pas secondairement été utilisé en vivier, comme le pourrait le laisser suggérer la présence de la rivière voisine (mais les prélèvements carpologiques ne sont pas probants dans ce sens).

Un deuxième état d'aménagement du jardin correspond à une importante restauration du mur latéral ouest, qui, nous l'avons évoqué, présentait des faiblesses structurelles. Cette reconstruction affecte sur près de 40 mètres de longueur le mur, rebâti en moyen appareil régulier et renforcé de piliers extérieurs rectangulaires. Ces contreforts, contribuant les poussées, empiètent donc sur le jardin. Lié à ces travaux, un rehaussement du sol touche l'angle nord-ouest de l'espace, remblayé sur près d'un mètre. Les dépôts rapportés, très riches en éléments de construction (dont une cinquantaine de fragments de plaques Campana) et en mobilier (séries d'amphores gauloises avec estampille QCH, attestée en douze exemplaires), datent cette intervention du début du II^e siècle après J.-C.

A un troisième état appartient une série d'aménagement tardifs, qui marquent la fin de l'occupation de l'espace. Au sud ouest est établi une petite officine de tuilier, dont deux fours ont été reconnus ainsi que l'espace de production et de travail.

Près du bassin, au nord de celui-ci et plaqué contre deux contreforts de la clôture, un petit établissement thermal isolé est aménagé. Il a été entièrement dégagé et comprend un foyer extérieur établi dans une cour, alimentant une salle chaude au sol de béton et à la *suspensura* portée par des pilettes de carreaux. Une salle tiède, également dotée de *tubuli* contre les murs, bénéficie de la circulation de l'air chauffé. Une petite baignoire, logée dans un exèdre se plaque contre le *caldarium*. Entre ces deux éléments distinct, le bassin, qui reste en eau quelques temps, forme un obstacle à la circulation. On établit donc un pont de franchissement en bois, reposant sur deux piliers monolithes (colonnes remployées). Ces transformations sont assez bien datées, par une cinquantaine de monnaies et par une bourse perdue au fond du bassin, du deuxième quart du IV^e siècle.

Le quatrième état correspond à l'abandon du jardin, au remblaiement très progressif du bassin et à la destruction des thermes. Assez vite semble-t-il, dès la fin du IV^e siècle ou au début du siècle suivant, quelques sépultures à inhumation (tombe en amphore africaine, coffre en bâtière) sont placées dans les ruines du balnéaire. On relèvera la présence d'un fragment de chapiteau pré-roman en marbre blanc (VI^e-VII^e siècles ?), recueilli au sommet du remplissage du bassin, et démontrant que la dépression fut assez longtemps marquée dans le terrain.

Partie intégrante de la reconnaissance archéologique de ce jardin, qui reste avant tout un espace ouvert dont la nature paysagère d'agrément ou de production devait être cernée, une recherche plus précise sur la conservation éventuelle de traces de plantation a été conduite par Philippe Boissinot (AFAN). Les premiers éléments recueillis en ce sens s'annoncent prometteurs : une zone préservée, scellée dès l'Antiquité par l'effondrement du mur de clôture, a montré



3

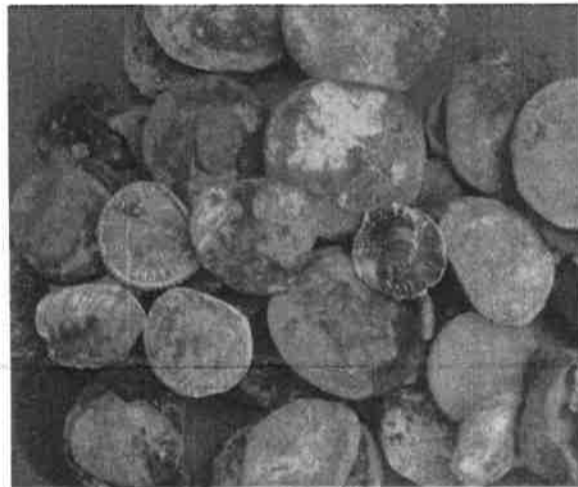
une série d'aménagement en fosse, où alternent des creusements rectangulaires en lignes, témoignant d'une viticulture, et des trous plus vastes correspondant à des arbres. Une pratique de plantation de vigne sur arbre, mode agricole très répandu dans l'Antiquité mais rarement identifié à ce jour dans le Midi, peut être suggérée. La répartition du provignage, l'espacement et la régularité des plantations, ne pourront être perçus de façon satisfaisante qu'après l'exécution de décapages de plus grande ampleur.

Cette intervention, prolongée durant l'automne pour les recherches de traces agraires, et dont les résultats ne sont pas encore tous analysés, a mis en évidence le caractère exceptionnel de l'aménagement reconnu. Ce jardin, appréhendé par ses aspects architecturaux et culturels sur une longue durée, constitue une exception dans le domaine de la connaissance de l'environnement des villa antiques. Il apparaît clairement que sa conception, comme la munificence de sa dotation décorative, relèvent d'influences italiennes et correspondent à une véritable création palatiale. Nous avons affaire ici à un palais résidentiel, qui détone dans le lot plus courant des villas vaclusiennes, qui apparaissent toutes, quelle qu'en soit la richesse, avant tout comme des unités de production agricoles.

Fontaine-de-Vaucluse

Source de Vaucluse

En collaboration avec le Service départemental d'Archéologie, Monsieur Roland Pastor et la Société Spéléologique de Fontaine de Vaucluse, réalises depuis près de deux ans des plongées exploratoires à des fins de prospection topographique et de vérification de la nature des dépôts anthropiques, dans la source éponyme de cette commune. C'est dans ce cadre qu'une découverte archéologique



Caumont-sur-Durance

- 1 - vue du site
- 2 - fragments de plaques Campana
- 3 - timbre sur amphore

fortuite d'un intérêt majeur a été réalisée à l'intérieur même de la célèbre résurgence.

Les conditions favorables (niveau bas des eaux) ont permis d'effectuer durant l'été 2001 des plongées profondes. C'est ainsi qu'à été repérée à une trentaine de mètres de profondeur une anfractuosité, formant une plage sous un rocher en surplomb, ayant piégé les sédiments meubles. Cette surface paraît jonchée de pièces antiques. Seules les monnaies apparentes en surface ont été prélevées et aucune fouille n'a, pour l'instant, été pratiquée : le ramassage concerne une centaine d'émissions en bronze des II^e-IV^e siècles de notre ère, ainsi que quatre monnaies en or : trois *solidii* du IV^e siècle (frappes de Gratien, Valens et Théodose, atelier de Trèves) et un *aureus* de Galien.

Des plongées de vérification, conduites conjointement avec les inventeurs ont offert aux archéologues spécialisés du DRASM d'établir les constats qui s'imposent (couverture photographique, relevés de situation, stratigraphie des dépôts). Il s'avère que les dépôts monétaires pourraient être encore plus nombreux dans le chaos de blocs amoncelé à la base du cône que forme la source, et que des niveaux meubles seraient de nature à conserver d'autres formes d'offrandes votives (bois, céramiques).

Cette découverte appelle de toute évidence la mise en place d'un programme de recherche complémentaire, alliant étude numismatique, fouille subaquatique et approche documentaire. En effet, ces dépôts coïncident chronologiquement avec une occupation de la vallée qui paraît importante, mais reste encore mal cernée. Un *oppidum*, couvrant trois hectares, occupant l'emplacement du château médiéval, a été reconnu en 1985 sur le relief qui surplombe la source. Les niveaux observés sont attribués aux IV^e-V^e siècles. Plus anciennement, des monnaies du IV^e siècle après notre ère avaient été recueillies sur la place du village, non loin de l'église Saint-Véran, où des éléments paléochrétiens et des emplois antiques sont encore visibles. La fréquentation de la résurgence durant le Bas-Empire semble donc s'inscrire dans un dense environnement d'habitats et des monuments culturels contemporains.

Pour l'instant, la démonstration d'un culte rendu dès l'Antiquité à cette source, l'une des plus célèbres et visitées de France, et la mise au jour d'un sanctuaire avec dépôts votifs, revêtent un caractère scientifique certain.



5

Fontaine-de-Vaucluse,

- source de Vaucluse
- 4 - monnaies de bronze des II^e-IV^e siècles
- 5 - monnaies d'or

LE SPHINX DE FOURCHES-VIEILLES : LES ÉNIGMES D'UNE RESTAURATION

Sphinge du site
de Fourches-Vieilles
en cours de restauration :
Atelier Jean-Loup Bouvier

Fourches-Vieilles ou le sphinx mis en pièces

La fouille de sauvetage du site de Fourches-Vieilles à Orange en 1999, sur l'emprise d'une nécropole antique avait mis au jour de très nombreux blocs d'architecture et débris de sculptures appartenant à deux mausolées monumentaux d'époque augustéenne.

L'étude des vestiges, maintenant bien avancée, a permis d'établir que ces mausolées avaient été pillés, probablement durant l'Antiquité tardive, et que ce pillage débuta par un démontage systématique des monuments.

Si la grande majorité des blocs et sculptures disparut, une part d'entre eux, jetés dans un marais ou un bras mort de l'Aygues et immédiatement ensevelis, nous est parvenue dans un état de fraîcheur remarquable. C'est notamment le cas de plusieurs masques-acrotères figurant Bacchus, Hercule, un cyclope, de nombreux blocs de corniche, d'architrave ou de frises, ornées de bas reliefs, et de deux grands sphinx sculptés en ronde-bosse. Les griffons qui ornaient la frise, les masques de cyclopes, les sphinx, certainement disposés aux angles du niveau bas du mausolée, avaient un rôle apotropaïque, assurant protection à l'âme du défunt.

Quand le sphinx donne la solution...

La découverte de ces deux statues de sphinx est d'importance.

D'une part, elles nous renseignent sur la statuaire des monuments, disparue dans la majorité des cas, y compris les constructions antiques les mieux conservées : le mausolée des *Julii* à Glanum, par exemple, dépouillé de toutes les sculptures qui en complétait la décoration. D'autre part, la figure du sphinx, très souvent intégrée à l'iconographie funéraire, sur les urnes et les sarcophages notamment, n'avait été attestée de manière aussi évidente dans la décoration sculptée en ronde bosse d'un mausolée, qu'en de très rares cas. On connaît le mausolée d'*Affonius Rufus* à Sarsina (Italie), dont la base du toit est ornée aux angles, de quatre sphinx en ronde bosse. Mais la majeure partie des sphinx découverts n'a pu être mise en relation certaine avec un contexte funéraire monumental, telle la statue découverte à Orange au siècle dernier, aujourd'hui présentée au musée, de provenance inconnue et qu'Auguste Caristie aurait volontiers placée au théâtre antique ; d'évidence, elle appartenait plutôt à un monument funéraire. D'autres sculptures fragmentaires dont l'interprétation n'était pas assurée, comme le socle de Cucuron découvert parmi les vestiges d'un mausolée et sur lequel ne reposent que des pattes griffues et une tête humaine, peuvent dès lors être identifiées.

... il s'expose

L'étude du mausolée d'Orange prit naturellement place parmi les communications prévues au colloque préparé par l'Institut de Recherche sur l'Architecture Antique au Musée de Lattes pour l'année 2001 sur le thème : L'architecture funéraire monumentale : la Gaule dans l'Empire romain. Le musée organisant de paire une exposition temporaire, sous le titre : *La mort des notables en Gaule romaine*, une place de choix, parmi les pièces exposées, fut réservée aux découvertes d'Orange pour leur première présentation au public, en accord avec la municipalité et le Ministère de la Culture. Si certaines sculptures avaient peu souffert de leur chute lors du pillage des mausolées, les sphinx en revanche s'étaient brisés en très nombreux morceaux. Leur état fragmentaire portait préjudice à leur exposition : on ne pouvait, en l'état, restituer la position initiale du monstre, ni sa silhouette générale.

L'exemplarité et la qualité esthétique de ces sculptures motivèrent la restauration de l'un des deux sphinx en vue de sa présentation au Musée de Lattes qui finança l'opération. Le choix se porta sur celui dont le socle était conservé, pour des raisons de stabilité, et particulièrement pour la présence de la tête humaine décharnée sous la patte du sphinx qui confirme le caractère funéraire de la représentation.

A la suite de la consultation de plusieurs entreprises de restauration de sculpture, la mission a été confiée à l'atelier Jean-Loup Bouvier aux Angles qui travaille très régulièrement pour les Monuments Historiques. Citons pour l'exemple : la restauration des sculptures de la cathédrale de Reims et, plus proche de nous, celle du portail de la collégiale Saint-Agricol d'Avignon.

L'art de restaurer ou comment se pose la question

Avant toute intervention, le restaurateur fait connaissance avec la sculpture qui lui est confiée. Il lui « tourne autour », la soumet à une observation minutieuse. A travers elle, c'est son auteur, ou ses auteurs, qu'il tente d'approcher. Ainsi, Jean-Loup Bouvier décrit le coup de ciseaux, nettement visible, qui donne parfois un aspect anguleux au corps de l'animal. La rusticité du fini n'est pas d'un « artiste virtuose », mais le geste est nerveux, rapide, efficace. Cette adresse dénote le travail d'un véritable professionnel.

Le traitement de la sculpture est adapté à sa destination d'ornementation architecturale, disposée sur l'angle d'une corniche au niveau bas du monument, soit à près de 6 m du sol. Cette adéquation sensible dans le rendu, l'est d'abord dans la composition aux lignes harmonieuses, traitée dans une ronde bosse très dégagée qui définit une silhouette identifiable au premier regard. Jean-Loup Bouvier nous fait remarquer que la sculpture restaurée dans sa position initiale d'aplomb s'inscrit dans un parallélépipède : la ligne horizontale des ailes trace la face supérieure, les épaule et l'extrémité des rémiges donnent la verticale des faces latérales. On retrouve par-là le « bloc capable » de l'œuvre, c'est-à-dire celui dont la statue monolithe a été extraite.

La provenance de ce bloc de pierre n'est pas établie, mais l'étude du matériau donne des indications propres à émettre des hypothèses sur la base de comparaisons.

Il s'agit d'un calcaire tertiaire - ou molasse à grain fin - légèrement coquillé. Cette pierre de densité voisine de 2, est dite demi-ferme.

Des matériaux comparables ont été exploités dès l'Antiquité à Beaucaire, au Mas de Carle à Villeneuve-lès-Avignon. Une analyse pétrographique, prochainement réalisée, permettra de vérifier la validité de cette piste qui déjà, en raison de l'existence d'un port fluvial à Orange, de la proximité relative des carrières de Beaucaire et Villeneuve et des avantages du transport fluvial de la pierre, paraît digne d'attention.

Faire des choix

La statue est incomplète, malgré un ramassage scrupuleux des moindres débris de la décoration sculptée du monument. Néanmoins, 38 fragments du sphinx ont été identifiés au cours du tri opéré au dépôt d'Orange, parmi plus de vingt caisses de morceaux de pierre de toute taille. Le buste et le socle ont été complétés, sur le côté gauche la patte antérieure et l'aile ont été reconstituées. La croupe, la tête,

l'aile et la patte antérieure droites manquent.

La croupe et la tête du second sphinx ont été découvertes, elles auraient pu servir de modèle de restitution mais il a paru préférable de garder en l'état la sculpture dont les parties conservées suffisent à rendre la posture et la silhouette du sphinx.

La disparition de la croupe de l'animal et de sa patte antérieure droite, la fragilité de la patte gauche, et la résolution de ne pas procéder à une reconstitution complète posaient un problème d'équilibre et de stabilité du buste, en porte à faux par rapport au socle. Il fut résolu par la pose d'une structure métallique spécialement conçue, et laissée apparente.

L'intervention du restaurateur laisse donc les lacunes visibles. Seules de petites fractures et les éraflures causées malheureusement par la pelle mécanique au moment de la découverte ont été masquées au moyen d'un stuc

Adapter les solutions

Les matériaux mis en œuvre dans la restauration sont multiples.

Pour la structure, les plus discrets sont des goujons systématiquement engagés dans les fragments de pierre pour les joindre deux à deux. Ce sont des tiges filetées en fibre de verre, laiton ou acier inoxydable. Ils sont scellés au moyen de colles époxydiques, dans des mortaises pratiquées à la perceuse sur les faces de contact des fragments. Ces colles font l'objet d'une particulière attention, relative à leur évolution dans le temps et en fonction des variations de température et d'humidité auxquelles la sculpture peut être soumise au cours de sa conservation et son exposition.

L'expérience montre que certaines colles, ont tendance à gonfler sous l'effet de l'humidité et cette augmentation de volume est susceptible de causer l'éclatement de la pièce restaurée. Jean-Loup Bouvier souligne l'importance d'une collaboration étroite entre le restaurateur et le Laboratoire de Recherche des Monuments Historiques à Champs-sur-Marne. Ces problèmes physico-chimiques concernent surtout les sculptures destinées à reprendre place, après restauration, sur la façade d'un édifice ou simplement en extérieur. La structure métallique conçue pour supporter le sphinx est formée d'une tôle d'acier inoxydable pliée et broyée. Elle se compose d'une large platine engagée sous le socle de pierre et d'une console qui maintient le buste en porte à faux. L'étude de cette structure devait prendre en compte des contraintes techniques et esthétiques. Le parti adopté répond à ces exigences, conjuguant des proportions qui répondent aux charges supportées, une ligne épurée et un aspect mat et brut qui s'accorde avec le caractère de la sculpture.

Enfin, le mortier de chaux aérienne, cité plus haut pour les restaurations de surface, a pour qualité, de reproduire les caractéristiques physico-chimiques de la pierre. Son application ne risque donc pas d'altérer les parties authentiques de la sculpture. Le stuc est patiné dans le même ton que la pierre mais sa surface présente un grain qui le distingue des parties authentiques.

Résoudre les problèmes

La difficulté majeure de cette restauration résidait dans le positionnement du buste par rapport au socle, sans endommager la seule patte antérieure conservée. Du fait de la disparition totale de la croupe de l'animal, aucun calage ne pouvait être envisagé.

Le bloc de pierre dont la masse avoisine 200 kg a été suspendu au pont de levage par des sangles placées de manière à rendre son inclinaison naturelle au buste, puis approché du socle pour l'ajuster à la position de la patte antérieure gauche et à la posture accroupie du sphinx.

Ce calage établi, il a été possible de déterminer l'exact emplacement du puissant goujon de métal engagé dans le buste et de sa fixation sur la console d'acier.

Boulonnés un à un, le goujon à la console, la console à la platine, elle-même armée en sous face d'un croisillon, les éléments de cet ensemble solidaire intégralement réalisé en acier, assurent dès lors la stabilité de la sculpture, déchargeant la patte antérieure de tout effort.

Ce numéro d'Archéologie en Vaucluse a été rédigé avec la collaboration de
Alain Badie, Jean-Loup Bouvier,
Dominique Carru, Francis Chardon,
Patrick Demichele, Vincent Faure,
Michel Janon, Xavier Lafon,
Jean-Marc Mignon, Jean-Charles Moretti,
Jean-Louis Paillet, Emmanuelle Rosso,
Blandine Silvestre, Dominique Tardy,
Stéphanie Zugmeyer
Rédaction : Blandine Silvestre
Conception et réalisation : Saluces, Avignon
Journal semestriel
Dépôt légal à parution